

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

ALINORM 09/32/32

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Trente-deuxième session
Rome (Italie), 29 juin - 4 juillet 2009*

RAPPORT DE LA DIXIÈME SESSION DU COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST

*Nuku'Alofa (Tonga)
28-31 octobre 2008*

TABLE DES MATIÈRES

Résumé et conclusions	page ii
Rapport de la dixième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	page 1
Résumé de l'état d'avancement des travaux	page 12

Paragraphes

Introduction	1
Ouverture de la session	2
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)	3
Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex (Point 2 de l'ordre du jour)	4 - 12
Mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013 du Codex (Point 2.1 de l'ordre du jour)	13 - 16
Activités de la FAO et de l'OMS complétant les travaux de la Commission du Codex Alimentarius, y compris en matière de renforcement des capacités (Point 3 de l'ordre du jour)	17 - 22
Projet de nouveau plan stratégique pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) (Point 4 de l'ordre du jour)	23 - 36
Objectif 6 du Plan stratégique pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest « Encourager l'élaboration de normes pour les produits alimentaires provenant des pays insulaires du Pacifique » (Point 4.1 de l'ordre du jour)	37
Document de travail sur l'élaboration d'une norme pour le kava (Point 5 de l'ordre du jour)	38 - 44
Document de travail sur l'élaboration d'une norme pour les produits à base de noni (Point 6 de l'ordre du jour)	45 - 47
Informations sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments et la participation des consommateurs à l'élaboration de normes alimentaires (Point 7 de l'ordre du jour)	48 - 52
L'utilisation des normes du Codex aux niveaux national et régional (Point 8 de l'ordre du jour)	53 - 55
Questions relatives à la nutrition dans la région (Point 9 de l'ordre du jour)	56 - 60
Nomination du Coordonnateur (Point 10 de l'ordre du jour)	61
Autres questions et travaux futurs (Point 11 de l'ordre du jour)	62
Date et lieu de la prochaine session du Comité (Point 12 de l'ordre du jour)	63

Annexes

Annexe I – Liste des participants	page 13
Annexe II – Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP)	page 19

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa dixième session, le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest est parvenu aux conclusions suivantes:

QUESTIONS SOUMISES A LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS A SA TRENTE-DEUXIEME SESSION ET AU COMITE EXECUTIF A SA SOIXANTE-DEUXIEME SESSION, POUR EXAMEN:

Le Comité de coordination:

Participation des pays en développement aux réunions du Codex

- A reconnu le rôle et l'impact importants du Fonds fiduciaire pour le Codex s'agissant de renforcer la participation des pays en développement au Codex (par. 8).

Mandats des comités de coordination

- A réaffirmé la décision prise à sa neuvième session selon laquelle le mandat actuel des comités de coordination devrait rester inchangé (par. 12).

Mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013 du Codex

- A examiné les activités 4.5 *Promouvoir la coordination interdisciplinaire aux niveaux national et régional*, 5.4 *Renforcer les Services centraux de liaison avec le Codex et les comités nationaux du Codex* et 5.5 *Renforcer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national* du Plan stratégique 2008-2013 du Codex, comme demandé par la Commission (par. 14, 16 et 52).

Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest

- Est convenu d'adopter le Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest et de demander au Coordonnateur (Tonga) de suivre l'état d'avancement de son exécution et de faire rapport à ce sujet au Comité à sa onzième session (par. 36).

Systèmes nationaux de contrôle de denrées alimentaires, participation des consommateurs à l'élaboration de normes alimentaires et utilisation des normes du Codex aux niveaux national et régional

- A recommandé à la Commission à sa trente-deuxième session de réexaminer s'il est nécessaire de continuer à demander des informations sur les questions relatives aux systèmes nationaux de contrôle des aliments et à la participation des consommateurs à l'élaboration de normes alimentaires et à l'utilisation des normes du Codex aux plans national et régional (par. 51).
- Est convenu à l'unanimité de recommander à la Commission du Codex Alimentarius à sa trente-deuxième session de reconduire le mandat des Tonga comme Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (par. 61).

QUESTIONS RENVOYÉES AUX COMITES ET AUX GROUPES SPECIAUX DU CODEX

Le Comité de coordination:

Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP)

- A réaffirmé la décision prise à sa neuvième session selon laquelle le mandat actuel des comités de coordination devrait rester inchangé (par. 12);

QUESTIONS INTERESSANT LA FAO ET L'OMS

Le Comité de coordination:

- A remercié la FAO et l'OMS des efforts qu'elles déployaient pour aider leurs Membres grâce à des activités de renforcement des capacités; a souligné qu'il fallait faire appel à des experts des pays en développement pour la prestation de conseils scientifiques dans le cadre de la FAO et de l'OMS, utiliser des données provenant de toutes les régions géographiques et veiller à ce que les activités d'évaluation des risques menées par la FAO et l'OMS bénéficient de financements suffisants (par. 20 et 21).
- Est convenu que la FAO et l'OMS établiraient des listes de spécialistes et d'institutions aptes à répondre aux besoins des pays insulaires du Pacifique et feraient ensuite rapport au Comité de coordination (CCNASWP) à sa onzième session (par. 34).
- Est convenu de recommander à la FAO et à l'OMS d'aider les pays à mener à bien des travaux de recherche et des études sur la sécurité sanitaire du kava (par. 43).

AUTRES QUESTIONS

Le Comité de coordination:

- Est convenu qu'il fallait poursuivre les recherches scientifiques pour faire la lumière sur un certain nombre de questions de sécurité sanitaire, avant d'envisager l'établissement d'une norme relative aux produits à base de kava et que le Coordonnateur (Tonga), en consultation avec les pays insulaires du Pacifique, élaborerait un document d'information sur les produits à base de kava, pour examen à la onzième session du Comité (par. 42 et 44).
- A approuvé la recommandation du groupe de travail électronique selon laquelle il était prématuré d'envisager la mise au point d'une norme pour les produits à base de noni et des consultations plus larges devraient être menées avec les pays producteurs et l'industrie (par. 47).
- Est convenu d'envoyer une lettre circulaire sous forme de questionnaire, qui fasse plus directement le lien entre les informations sur les législations nationales actuelles relatives à l'alimentation, le contrôle des aliments, la structure du Codex, la participation des consommateurs et l'utilisation des normes du Codex aux niveaux national et régional, d'une part, et les objectifs et les activités du Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP), d'autre part (par. 49, 50 et 55).

..

INTRODUCTION

1. Le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP) a tenu sa dixième session à Nuku'Alofa du 28 au 31 octobre 2008 à l'aimable invitation du Gouvernement du Royaume des Tonga. M. Lisiate 'Aloveita 'Akolo, Ministre du travail, du commerce et de l'industrie et Ministre par intérim de l'agriculture, de l'alimentation, des forêts et des pêches, a présidé les travaux, auxquels ont participé 39 délégués et observateurs représentant 11 Membres et 4 organisations internationales. Une liste complète des participants, y compris les membres du Secrétariat, figure à l'annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION

2. La session a été ouverte par M. Lisiate 'Aloveita 'Akolo, au nom du Premier Ministre du Royaume des Tonga, M. Feleti Sevele. Dans sa déclaration liminaire, le Ministre a mis en exergue l'importance du Codex Alimentarius, qui est une référence mondiale pour les consommateurs, les producteurs et les industriels du secteur agroalimentaire, les organismes nationaux de contrôle des denrées alimentaires et le commerce international des denrées alimentaires. Il a en outre souligné le rôle des gouvernements qui devaient adopter des législations garantissant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments commercialisés et la maîtrise des risques sanitaires d'origine alimentaire. M. Pratap Premanand Jayavanth, chargé de liaison de l'OMS pour le Royaume des Tonga, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

3. Le Comité de coordination a adopté l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de la session.

QUESTIONS EMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITES DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)²

4. Le Comité de coordination a pris note des questions qui lui ont été renvoyées par la Commission à ses trentième et trente et unième sessions concernant: la proposition 8 « Conversion de normes régionales en normes mondiales » figurant dans l'Examen de la structure du Codex par comité et du mandat des comités et des groupes spéciaux du Codex (travaux des comités de coordination concernant les produits et soumission de nouvelles propositions de travail concernant les produits); et les amendements à apporter au Manuel de procédure (Coordonnateur)³.

5. Le Comité de coordination a également noté que plusieurs questions seraient examinées au titre d'autres points à l'ordre du jour. Les débats et les décisions prises ont porté sur les questions suivantes:

Participation des pays en développement aux réunions du Codex

6. Le Comité de coordination a rappelé que la Commission avait recommandé à sa trente et unième session que les comités de coordination examinent la question de la participation des pays en développement et fassent part de leurs points de vue à la Commission à sa trente-deuxième session⁴.

7. La délégation des États-Unis d'Amérique, se référant à sa déclaration écrite figurant dans le document de séance n° 3 (CRD 3), a proposé d'étudier les moyens de faciliter la participation des pays en développement aux travaux du Codex, notant qu'il fallait inciter les pays à participer davantage à l'élaboration des normes.

¹ CX/NASWP 08/10/1.

² CX/NASWP 08/10/2; CRD 3 (document élaboré par les États-Unis d'Amérique relatif à une approche visant à renforcer la participation des pays en développement aux travaux du Codex).

³ ALINORM 07/30/REP, par. 157 et 21.

⁴ ALINORM 08/31/REP, par. 152-162.

8. Le Comité de coordination a reconnu le rôle et l'impact importants du Fonds fiduciaire pour le Codex s'agissant d'accroître la participation des pays en développement aux travaux du Codex. Il a noté qu'il fallait adopter une perspective dépassant la durée de vie du Fonds fiduciaire et envisager de futurs mécanismes pour renforcer la participation des pays en développement aux travaux du Codex de manière plus durable. Afin de faire bon usage des ressources du Fonds fiduciaire pour le Codex, les pays devaient utiliser des critères appropriés pour définir leurs priorités concernant leur participation aux travaux du Codex et déterminer les domaines dans lesquels ils pourraient apporter une contribution importante.

9. Certaines délégations ont noté que le Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (voir le point 4 de l'ordre du jour) incluait les questions relatives à une préparation plus efficace et à une meilleure participation aux travaux du Codex.

Mandat des comités de coordination

10. Le Comité de coordination a rappelé que le Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP) était convenu, à sa vingt-quatrième session, d'inviter l'ensemble des comités de coordination à débattre de questions ayant trait au mandat des comités de coordination, en particulier de la proposition d'ajouter une phrase concernant la promotion de l'adoption de positions régionales sur des sujets stratégiques⁵.

11. Le Comité de coordination s'est déclaré d'avis que les mandats actuels étaient suffisamment larges pour permettre aux comités de coordination de formuler des positions régionales en concertation avec les membres, si nécessaire, et que cette possibilité était énoncée clairement à l'alinéa g) « exercer des fonctions générales de coordination pour la région et s'acquitter de toute autre tâche que peut lui confier la Commission ». Il a été noté, en outre, que les mandats de tous les comités de coordination devaient rester harmonisés.

12. Concluant le débat, le Comité de coordination a réaffirmé la décision prise à sa neuvième session selon laquelle le mandat actuel devrait rester inchangé⁶.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2008-2013 DU CODEX (Point 2.1 de l'ordre du jour)⁷

Activité 4.5: Promouvoir la coordination interdisciplinaire aux niveaux national et régional

13. Le Comité de coordination a rappelé que la Commission était convenue à sa trente et unième session que les comités de coordination examineraient la situation actuelle concernant la coordination et les communications entre délégués auprès de diverses organisations internationales s'occupant de normes alimentaires et les mesures à prendre pour favoriser la coordination et la communication interdisciplinaires aux niveaux national et régional et feraient rapport à ce sujet à la Commission à sa trente-deuxième session⁸.

14. Le Comité de coordination a pris note des informations fournies par les Membres et les observateurs en réponse à l'alinéa i) de la partie C du document CL 2008/12-NASWP indiquant que certains pays s'étaient dotés de mécanismes, à divers stades d'élaboration, pour assurer de bonnes conditions de communication et de consultation avec les parties intéressées et que, dans certains autres pays, les stratégies nationales soulignaient la nécessité d'une coordination horizontale pour définir des positions nationales cohérentes.

⁵ ALINORM 07/30/33, par. 14-22.

⁶ ALINORM 07/30/19, par. 30-33.

⁷ CX/NASWP 08/10/3 (Informations de l'Australie, du Canada, des Îles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Tonga et de Vanuatu en réponse à la partie C du document CL 2008/12-NASWP); CX/NASWP 08/10/3 Add. 1 (Information des Îles Cook); CRD 6 (Information des Fidji).

⁸ ALINORM 08/31/REP, par.141.

Activité 5.5: Renforcer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national

15. Le Comité de coordination a rappelé que la Commission était convenue à sa trente et unième session que les comités de coordination examineraient la situation présente et décideraient de toute mesure complémentaire que les gouvernements et d'autres parties devraient prendre pour améliorer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national, pour faire rapport à ce sujet à la Commission à sa trente-deuxième session⁹.

16. Le Comité de coordination a pris note des informations fournies par les Membres et les observateurs en réponse à l'alinéa ii) de la partie C du document CL 2008/12-NASWP indiquant qu'il existait, au niveau national, des moyens – courrier électronique, sites web, ateliers – de communiquer et de diffuser des informations sur le Codex, ainsi que des mécanismes de coordination – comme les comités nationaux du Codex ou les forums réunissant des parties prenantes visant à assurer une participation plus active des organisations non gouvernementales – propres à garantir une coordination et des consultations appropriées, y compris l'apport d'informations.

ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS COMPLÉTANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS, Y COMPRIS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (Point 3 de l'ordre du jour)¹⁰

17. Le représentant de la FAO, prenant la parole au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté sommairement les activités menées par ces deux organisations dans les domaines du renforcement des capacités et de la prestation de conseils scientifiques depuis la dernière session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest.

18. Le représentant a déclaré que la FAO et l'OMS continuaient à participer à des programmes et projets aux niveaux national, régional et international visant à renforcer les composantes essentielles de la sécurité sanitaire des aliments et à appuyer les activités du Codex dans ce domaine. Le Comité de coordination a en outre été informé qu'un Sommet alimentaire du Pacifique était envisagé pour 2009-2010 afin d'attirer l'attention des hauts responsables politiques sur la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition.

19. Le représentant a exhorté les Membres à signaler toute question en rapport avec la sécurité sanitaire des aliments aux points de contact du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) et du système d'alerte d'urgence du Réseau.

20. Le Comité de coordination a remercié la FAO et l'OMS de leurs activités visant à renforcer les capacités des membres, tout en souhaitant une meilleure coordination au niveau régional. Il a noté en outre la nécessité pour la FAO et l'OMS d'impliquer davantage d'experts des pays en développement dans leurs activités de conseils scientifiques et d'utiliser des données provenant de toutes les régions géographiques.

21. Le Comité de coordination a également souligné qu'il était nécessaire de veiller à ce que les activités de la FAO et de l'OMS en matière d'évaluation des risques bénéficient d'un financement suffisant. Le représentant de la FAO a informé le Comité de coordination de l'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA), qui visait, entre autres, à mobiliser des ressources financières, mais aussi techniques et humaines, à l'appui de la prestation de conseils scientifiques pour répondre aux demandes des Membres et du Codex.

⁹ ALINORM 08/31/REP, par. 146.

¹⁰ Document CX/NASWP 08/10/4, parties 1 et 2.

22. Le représentant de l'OMS a fait le point sur la contamination par la mélamine de préparations pour nourrissons et d'autres produits alimentaires¹¹ et a indiqué que, par le biais du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN), plusieurs documents, dont des listes de produits où de la mélamine avait été décelée, avaient été diffusés et que les Membres avaient bénéficié d'une aide pour mettre au point des systèmes d'évaluation des risques liés à l'absorption de mélamine. Compte tenu de la nécessité d'actualiser et d'évaluer d'urgence les connaissances internationales sur cette question, des experts indépendants se réuniraient en décembre 2008 pour examiner les aspects toxicologiques de la mélamine et de l'acide cyanurique.

PROJET DE NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE POUR LE COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AMERIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST (Point 4 de l'ordre du jour)¹²

23. Le Coordonnateur (Tonga) a brièvement présenté le rapport du groupe de travail physique¹³ qui s'était réuni le lundi 27 octobre 2008 et a pris acte du soutien de la Nouvelle-Zélande à la préparation du nouveau Plan stratégique pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest. Ce document incluait un Plan stratégique révisé, tel que présenté à l'annexe I du document de séance n° 4 (CRD 4).

24. Après avoir examiné en détail le document, le Comité de coordination a formulé les observations et apporté les changements suivants:

Objectifs stratégiques

Objectif 1: Améliorer la coordination des activités régionales relevant au sein du Codex et la communication à leur sujet

25. Le Comité de coordination est convenu de modifier l'Activité 1.2 pour des raisons de clarté.

Objectif 2: Encourager la participation maximale de tous les pays membres de la région aux activités des comités régionaux et des autres comités du Codex en général

26. Le Comité de coordination s'est accordé sur une version révisée de l'Activité 2.5 en reconnaissant que certains aspects, tels que les programmes d'encadrement entre pays développés et en développement, figuraient déjà dans l'Activité 3.5.

Objectif 3: Encourager le développement et le renforcement des capacités et des infrastructures d'appui des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique membres du Codex pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions essentielles

27. Le Comité de coordination s'est accordé sur une version révisée de l'Activité 3.5 précisant que l'objet des programmes d'encadrement est d'améliorer les connaissances et les informations des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique sur les problématiques, la structure et les procédures du Codex et d'encourager une participation plus concrète à l'élaboration des normes du Codex.

Objectif 4: Intensifier l'échange d'expertise scientifique et technique entre les pays membres développés et en développement de la région

28. Le Comité de coordination a modifié l'Activité 4.2 pour préciser que l'objet de cette activité était de fournir l'expertise scientifique et technique nécessaire dans la région.

¹¹ Pour plus d'information, voir: <http://www.who.int/foodsafety/en/> et http://www.fao.org/ag/agn/agns/index_fr.asp.

¹² CX/NASWP 08/10/5; CX/NASWP 08/10/5 Add.1 (réponses au questionnaire australien pour faciliter la mise en œuvre des objectifs 3 et 4 du Plan stratégique pour le CCNASWP); CRD 4 (Rapport du groupe de travail physique sur le projet de nouveau plan stratégique pour le CCNASWP).

¹³ Sous la direction du Coordonnateur régional (Tonga). L'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, les Îles Cook, les Îles Salomon, la Nouvelle-Zélande, le Samoa, les Tonga et Vanuatu ont participé aux travaux du groupe de travail physique.

Objectif 6: Encourager l'élaboration de normes pour les produits alimentaires provenant des pays insulaires du Pacifique

29. Le Comité de coordination est convenu d'inverser les termes dans le libellé de l'Activité 6.2 pour que la description de l'activité suive un ordre plus logique et de se référer, au titre de l'Activité 6.3, aux « comités et groupes de travail » plutôt qu'aux « organes subsidiaires », pour uniformiser le libellé par rapport aux autres parties du document. Il est en outre convenu de conserver l'Activité 6.4, qui était différente de l'Activité 3.4 en ce qu'elle portait sur la formation dans des institutions/ministères/départements, alors que l'Activité 3.4 traitait spécifiquement de la formation des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique.

Pièce jointe A – Suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique régional du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest

30. Le Comité de coordination est convenu d'harmoniser le libellé de la pièce jointe en se référant à « tous les Membres » et non à « tous les Membres de la région » par souci de clarté.

Objectif 1: Améliorer la coordination et la communication sur les activités de la région relevant du Codex

31. Le Comité de coordination a modifié l'état d'avancement de l'Activité 1.1, qui ne serait plus « exécutée » mais « en cours », pour rendre compte plus précisément de son état d'avancement.

Objectif 2: Encourager la participation maximale de tous les pays membres de la région aux activités des comités régionaux et des autres comités du Codex en général

32. Le Comité de coordination est convenu d'ajouter le « Coordonnateur régional » parmi les parties chargées de l'Activité 2.2 pour reconnaître le rôle moteur du Coordonnateur régional s'agissant de favoriser et de garantir une approche coordonnée concernant l'assistance attendue du Fonds fiduciaire pour le Codex et d'élargir au maximum la couverture des domaines intéressant la région. Le Comité de coordination a également indiqué que cette activité était « à mettre en œuvre ». Il a été procédé à une révision concernant les parties chargées de l'Activité 2.5 pour indiquer que le « Coordonnateur régional, en collaboration avec les Membres » était chargé de déterminer les points examinés par d'autres comités et groupes de travail du Codex qui intéressaient la région et de définir des positions communes.

Objectif 3: Encourager le développement et le renforcement des capacités et des infrastructures d'appui des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique membres pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions essentielles

33. Le Comité de coordination a modifié l'état d'avancement de l'Activité 3.1, laquelle est à présent indiquée comme « exécutée », pour tenir compte de l'enquête menée par l'Australie sur l'état d'avancement des objectifs 3 et 4 du Plan stratégique 2004-2008 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest¹⁴. L'état d'avancement de l'Activité 3.4 a été modifié, cette activité étant à présent indiquée comme « à exécuter ».

¹⁴ CX/NASWP 08/10/5 Add.1 et CRD 5.

Objectif 4: Intensifier l'échange d'expertise scientifique et technique entre les pays membres développés et en développement de la région

34. Le Comité de coordination a noté que toutes les activités à mener au titre de l'objectif 4 devraient être mises en œuvre de manière séquentielle, chacune étant liée à la suivante. En particulier, le Comité de coordination a reconnu qu'il fallait établir des priorités concernant les questions régionales pour lesquelles une recherche/analyse était nécessaire (Activité 4.1) avant de commencer à établir des listes de spécialistes et d'institutions (Activité 4.2), de façon à permettre ainsi à la FAO et à l'OMS de créer des listes plus ciblées. Il a été convenu, en outre, que la FAO et l'OMS proposeraient des listes de spécialistes et d'institutions aptes à répondre aux besoins des pays insulaires du Pacifique et feraient ensuite rapport sur la mise en œuvre de cette activité au Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest à sa onzième session, après quoi le Comité de coordination examinerait, à sa session suivante, la nécessité d'étoffer ces listes. Lors de l'examen de cette question, le Comité de coordination a reconnu que les réponses à l'enquête réalisée par l'Australie sur l'état d'avancement des objectifs 3 et 4 du Plan stratégique 2004-2008 du Comité fournissaient déjà des informations pertinentes sur les priorités de la région. Le Comité de coordination est convenu que l'Australie tirerait des renseignements utiles de la précédente enquête sur les priorités en matière d'avis scientifiques et les comparerait avec les activités du Codex dont la mise en œuvre était en cours ou proposée et, en consultation avec les membres du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, analyserait ces informations afin d'établir une liste de priorités. Les colonnes relatives aux « parties responsables », au « calendrier », aux « résultats/indicateurs mesurables » et à « l'étape » d'exécution de l'objectif 4 ont été modifiées pour prendre en compte les décisions ci-dessus.

Objectif 5: Promouvoir des procédures d'analyse des codes, normes, directives et recommandations du Codex aux fins de l'élaboration de normes nationales et Objectif 6: Encourager l'élaboration de normes pour les produits alimentaires provenant des pays insulaires du Pacifique

35. Le Comité de coordination a complété les informations sur l'état d'avancement des activités 5.2, 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4.

36. Le Comité de coordination est convenu d'adopter le Plan stratégique 2008-2013 pour le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (voir l'annexe II) et d'en informer la Commission à sa trente-deuxième session. Il est en outre convenu de demander au Coordonnateur de suivre la mise en œuvre du Plan stratégique et de présenter un rapport sur son état d'avancement au Comité de coordination à sa onzième session. Les délégations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont proposé leur aide au Coordonnateur pour l'exécution de cette tâche. Le Comité de coordination a souligné qu'il était important que le Coordonnateur appuie activement la mise en œuvre du Plan stratégique. Le classement par ordre de priorité des activités prévues dans le Plan stratégique contribuerait certainement à sa bonne mise en œuvre.

OBJECTIF 6 DU PLAN STRATEGIQUE POUR LE COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AMERIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST « ENCOURAGER L'ELABORATION DE NORMES POUR LES DENREES ALIMENTAIRES PROVENANT DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE » (Point 4.1 de l'ordre du jour)¹⁵

37. Le Comité de coordination a noté que le rapport du groupe de travail électronique n'avait pas été publié. Il a noté en outre que l'examen des produits intéressant la région aurait lieu au titre des points 5 et 6 de l'ordre du jour.

¹⁵ CX/NASWP 08/10/6, non publié, et CX/NASWP 08/10/6 Add.1, non publié.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ELABORATION D'UNE NORME POUR LE KAVA (Point 5 de l'ordre du jour)¹⁶

38. Le Comité de coordination a rappelé qu'il était convenu à sa neuvième session qu'un document de travail détaillé serait rédigé par un groupe de travail électronique¹⁷, sous la houlette du Coordonnateur (Tonga), pour justifier l'élaboration d'une norme pour le kava, pour examen à la présente session.

39. Le Coordonnateur a rapidement présenté le document de travail (CX/NASWP 08/10/7), qui incluait un document de projet, et a souligné que le kava était un produit agricole important, susceptible de procurer des débouchés commerciaux intéressants aux pays insulaires du Pacifique. Il a expliqué qu'aux fins de la préparation du document de travail, le groupe de travail s'était penché sur le rapport de l'OMS de 2007 sur l'évaluation des risques d'hépatotoxicité des produits à base de kava (*Assessment of the risk of hepatotoxicity with kava products*). En outre, le Coordonnateur a souligné l'importance de l'usage traditionnel de longue date de certaines variétés de kava et de certaines parties de cette plante dans les pays insulaires du Pacifique et mentionné le procédé traditionnel d'extraction à l'eau froide.

40. Le représentant de l'OMS, se référant aux observations écrites de l'OMS figurant dans le document de séance n° 1 (CRD 1), a déclaré que l'OMS avait procédé à une évaluation des risques d'hépatotoxicité liés à plusieurs substances présentes dans les produits à base de kava. Le rapport préconisait de nouvelles recherches, par exemple sur les différences toxicologiques entre les racines et les autres parties du kava. Le représentant de l'OMS a noté la diversité des produits du kava et l'incertitude quant à leur sécurité sanitaire et a déclaré qu'il fallait appliquer des mesures appropriées pour prévenir les risques sanitaires liés à la consommation de kava. Il a souligné, enfin, qu'il était prématuré de considérer le kava comme un produit alimentaire compte tenu des propriétés pharmacologiques qui lui étaient prêtées.

41. Certaines délégations ont fait observer que le kava et les produits à base de kava faisaient l'objet de réglementations diverses selon les pays, qu'il y avait encore des lacunes dans les informations et les connaissances relatives aux produits alimentaires à base de kava et qu'on n'avait pas précisément établi comment les distinguer des produits pharmaceutiques. Il faudrait par ailleurs actualiser les informations sur le commerce du kava figurant dans le document CX/NASWP 08/10/7.

42. Le Comité de coordination s'est accordé, d'une manière générale, sur l'idée qu'il fallait poursuivre les recherches scientifiques pour faire la lumière sur un certain nombre de questions de sécurité sanitaire avant d'envisager l'établissement d'une norme relative au kava comme produit alimentaire.

43. Après un débat, le Comité de coordination est convenu de recommander à la FAO et à l'OMS d'aider les pays à mener à bien des travaux de recherche et des études, notamment sur les points 7 et 8 du document de projet joint au document CX/NASWP 08/10/7. Les représentants de l'OMS et de la FAO ont souscrit à cette recommandation et noté qu'il faudrait, dans cette optique, cerner de manière précise les besoins en apports techniques, notamment pour l'obtention de données permettant d'évaluer la sécurité sanitaire du kava utilisé à des fins alimentaires.

44. Afin de remédier aux incertitudes concernant l'éventail des produits à base de kava, le Comité de coordination est convenu que le Coordonnateur (Tonga), en concertation avec les pays insulaires du Pacifique, préparerait un document rassemblant des informations sur: i) l'éventail des produits à base de kava et des éléments attestant l'utilisation du kava à des fins alimentaires, ii) les procédés de transformation, iii) les mesures réglementaires visant à contrôler la sécurité sanitaire de ces produits, par pays et iv) les marchés d'exportation et d'autres questions pertinentes, pour examen à sa prochaine session.

¹⁶ CX/NASWP 08/10/7, CRD 1 (observations de l'OMS).

¹⁷ Les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Cook, les Îles Salomon, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga et Vanuatu ont participé aux travaux de ce groupe de travail électronique.

DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION D'UNE NORME POUR LES PRODUITS À BASE DE NONI (Point 6 de l'ordre du jour)¹⁸

45. Le Coordonnateur (Tonga) a brièvement présenté le document de travail sur la définition d'une norme pour les produits à base de noni qui avait été rédigé par un groupe de travail électronique sous la direction des Tonga¹⁹. Le Coordonnateur a noté qu'il n'existait pas à l'heure actuelle d'obstacles au commerce (intérieur ou extérieur à la région) de ces produits en provenance de pays insulaires du Pacifique et que plusieurs normes existaient déjà pour ce secteur. Le groupe de travail avait recommandé de procéder à des consultations plus larges avec les pays producteurs et l'industrie avant de décider s'il était nécessaire ou non que le Codex entame de nouvelles activités en vue d'établir une norme relative aux produits à base de noni.

46. Les délégations qui sont intervenues ont formulé les observations suivantes: certains aspects techniques et scientifiques de ces produits devaient être clarifiés; il fallait vérifier si la *Norme générale pour les jus et les nectars de fruits* (CODEX STAN 247-2005) pourrait s'appliquer aussi aux produits à base de noni; les variétés et les procédés de transformation employés pour ces produits alimentaires devaient être clarifiés; le travail proposé couvrait des aspects des pratiques en matière d'hygiène qui sortaient du cadre d'une norme sur les produits; il fallait vérifier si ce travail était conforme aux critères du Codex régissant l'établissement des priorités des travaux (applicables aux produits)²⁰; et il fallait, selon la décision prise par la Commission à sa trente et unième session, justifier tout nouveau travail relatif à des normes de produits, conformément aux «Directives sur l'application des critères régissant l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits»²¹.

47. Compte tenu de ce qui précède, le Comité de coordination a fait sienne la recommandation du groupe de travail selon laquelle il était prématuré d'envisager l'élaboration d'une norme pour les produits à base de noni et des consultations plus larges devraient être menées avec les pays producteurs et l'industrie.

INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES NATIONAUX DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DE NORMES ALIMENTAIRES (Point 7 de l'ordre du jour)²²

48. Le Comité de coordination a été informé de l'évolution récente de la situation concernant les questions de contrôle et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires dans les États membres grâce aux observations écrites soumises en réponse à la Partie A du document CL 2008/12-NASWP.

49. Le Comité de coordination a tenu un bref débat sur les informations relatives à la législation alimentaire, au contrôle des denrées alimentaires, à la structure du Codex et à la participation des consommateurs au niveau national, communiquées en réponse à la Partie A du document CL 2008/12-NASWP. Le Comité de coordination, notant l'utilité d'un partage de l'information entre membres, a reconnu la nécessité d'ajouter de la valeur aux renseignements communiqués, notamment en évaluant les lacunes des systèmes nationaux du contrôle des denrées alimentaires et la nécessité de normes. Par conséquent, le Comité a accepté la proposition d'une délégation tendant à ce que ce point de l'ordre du jour, ainsi que le point 8, soient rendus plus utiles et soient directement liés à la mise en œuvre du Plan stratégique pour le Comité de coordination 2008-2013, ce qui aiderait le coordonnateur à suivre la mise en œuvre du Plan stratégique (voir par. 36).

¹⁸ CX/NASWP 08/10/8 et CX/NASWP 08/10/6 Add.1, non publiés.

¹⁹ Les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Cook, les Îles Salomon, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Tonga et Vanuatu ont participé aux travaux du groupe de travail électronique.

²⁰ Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius.

²¹ Annexe II du document ALINORM 08/31/3.

²² CX/NASWP 08/10/9 (Informations communiquées par l'Australie, le Canada, les Îles Salomon, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Vanuatu en réponse à la partie A du document CL 2008/12-NASWP); CX/NASWP 08/10/9 Add. 1 (Informations communiquées par les Îles Cook); CRD 2 (Informations supplémentaires communiquées par le Canada); CRD 6 (Informations supplémentaires communiquées par les Îles Salomon et Vanuatu); CRD 7 (Informations communiquées par Fidji); CRD 8 (Informations communiquées par les États fédérés de Micronésie); des informations communiquées par les États-Unis d'Amérique seront distribuées à tous les États membres du Comité.

50. Le Comité de coordination est convenu d'envoyer une Lettre circulaire sous forme de questionnaire qui lierait plus directement l'information relative à la législation alimentaire, au contrôle des denrées alimentaires, à la structure du Codex et à la participation des consommateurs au niveau national aux objectifs et activités du Plan stratégique pour le Comité de coordination 2008-2013. Le Comité de coordination a accepté l'offre de la Nouvelle-Zélande de rédiger ce questionnaire.

51. Le Comité de coordination est convenu de recommander à la Commission à sa trente-deuxième session de réévaluer la nécessité de continuer à demander des informations sur ces questions, c'est-à-dire les Parties A et B du document CL 2008/12-NASWP établies conformément aux recommandations formulées par le Comité exécutif à sa cinquante-septième session²³.

52. En ce qui concerne l'Activité 5.4 du Plan stratégique 2008-2013 du Codex intitulée «Renforcer les Services centraux de liaison avec le Codex et les Comités nationaux du Codex», le Comité de coordination a rappelé qu'à sa trente et unième session, la Commission avait demandé que le fonctionnement et les activités des Services centraux de liaison avec le Codex et d'autres Comités nationaux du Codex soient réexaminés et qu'il soit débattu des moyens de renforcer leurs fonctions²⁴. Le Comité de coordination a pris note des informations suivantes communiquées dans les observations écrites: des Comités nationaux du Codex ou les structures équivalentes étaient en place dans tous les pays pour examiner les questions relatives au Codex; que les fonctions des Comités nationaux du Codex variaient selon les pays; et dans certains pays, des efforts étaient en cours pour élargir la composition des Comités nationaux du Codex et la participation à leurs activités concernant le secteur privé (industrie et consommateurs, par exemple).

UTILISATION DES NORMES CODEX AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL (Point 8 de l'ordre du jour)²⁵

53. Le Comité de coordination a rappelé que ce point de l'ordre du jour avait été ajouté par le Comité exécutif à sa cinquante-septième session pour examen par les Comités de coordination afin de connaître leurs vues sur la façon dont les normes et textes apparentés du Codex étaient utilisés aux niveaux national et régional.

54. Une délégation a pris la parole pour expliquer que la majorité des pays insulaires du Pacifique utilisait les normes Codex pour élaborer leur législation nationale, tout en tenant compte des législations d'autres pays en fonction de leurs échanges commerciaux. La délégation a noté en outre les points suivants: il était difficile de traduire dans les langues nationales des normes Codex dont la terminologie était souvent trop technique; il était nécessaire d'élaborer une législation nationale concernant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires pour garantir à la fois le niveau requis de protection du consommateur et une certaine souplesse dans l'application par l'industrie. Le Président a reconnu que les questions et les problèmes susmentionnés étaient communs à de nombreux pays.

55. Afin de renforcer l'utilité de ce point de l'ordre du jour, le Comité de coordination est convenu que le questionnaire qui lierait plus directement l'information sur l'état d'avancement de la législation nationale en matière de denrées alimentaires, le contrôle des denrées alimentaires, la structure du Codex et la participation des consommateurs aux objectifs et activités du Plan stratégique pour le Comité de coordination 2008-2013 (voir par. 50) servirait aussi à recueillir des informations sur l'utilisation des normes Codex aux niveaux national et régional.

²³ ALINORM 06/29/3 par. 103.

²⁴ ALINORM 08/31/REP, par. 145.

²⁵ CX/NASWP 08/10/10 (Réponses de l'Australie, du Canada, des Îles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, de Tonga et de Vanuatu à la Partie B du document CL 2008/12-NASWP); CX/NASWP 08/10/10 Add. 1 (Informations communiquées par les Îles Cook); CRD 7 (Informations communiquées par Fidji).

QUESTIONS NUTRITIONNELLES INTÉRESSANT LA RÉGION (Point 9 de l'ordre du jour)²⁶

56. Le Comité de coordination a rappelé que cette question avait été inscrite à l'ordre du jour provisoire à la demande du Coordonnateur (Tonga), de la FAO et de l'OMS et que les informations sur les questions nutritionnelles intéressant la région avaient été demandées dans la Partie D du document CL 2008/12-NASWP.

57. Le Représentant de l'OMS a brièvement présenté le document CX/NASWP 08/10/11 Add.1. Il a rappelé que ce document avait été présenté au cours de l'Atelier organisé par le Coordonnateur (Tonga) le 27 octobre 2008 et que les participants à cet atelier avaient débattu de deux questions principales à savoir: i) la nécessité de prendre contact avec le secteur agro-alimentaire en vue de l'établissement de partenariats; et ii) les débats en cours au Codex sur les questions relatives à l'étiquetage et à la publicité nutritionnels.

58. En ce qui concerne les propositions figurant dans le document, le Comité de coordination a pris acte des travaux du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) et du Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU). En particulier:

- en ce qui concerne les allégations relatives à la nutrition, une définition de la publicité avait été incluse dans le paragraphe 1.1 des *Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé* (CAC/GL 23-1997)²⁷;
- à sa trente-septième session (Calgary (Canada), 4-8 mai 2009) le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires examinerait des documents concernant: i) la révision des Directives pour l'étiquetage nutritionnel à propos de la liste des nutriments qui sont toujours déclarés à titre facultatif ou obligatoire et un débat sur des questions relatif à l'étiquetage nutritionnel obligatoire; ii) l'élaboration de critères/principes de lisibilité des étiquettes relatives à la nutrition; et iii) les dispositions concernant l'étiquetage des ingrédients alimentaires identifiés dans la Stratégie mondiale sur l'alimentation, l'activité physique et la santé; et
- à sa trentième session (Le Cap (Afrique du Sud), 3-7 novembre 2008), le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime examinerait des questions relevant de la Stratégie mondiale de l'OMS sur l'alimentation, l'activité physique et la santé qui pourraient aider les pays insulaires du Pacifique, à savoir: i) la définition des fibres alimentaires aux fins de l'étiquetage alimentaire; ii) la révision des valeurs de référence pour les nutriments, notamment les vitamines et les sels minéraux à des fins d'étiquetage; iii) la base scientifique des allégations relatives à la santé, et iv) l'établissement et l'application de principes relatifs à l'analyse des risques nutritionnels.

59. Une délégation a déclaré qu'à son avis la publicité devait être réglementée au niveau national et que la révision des normes de produits de façon à prendre en compte la mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OMS n'était pas faisable et devrait être effectuée horizontalement.

60. Il a été noté en outre qu'un dialogue organisé entre le secteur agro-alimentaire et le secteur sanitaire (Sydney (Australie), 5-7 novembre 2008) traiterait la question de l'enrichissement des aliments dans la région du Pacifique.

²⁶ CX/NASWP 08/10/11 (informations communiquées par l'Australie, le Canada, les Îles Salomon, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Vanuatu en réponse à la Partie D du document CL 2008/12-NASWP); CX/NASWP 08/10/11 Add. 1 (améliorer la santé et la nutrition dans le Pacifique grâce à des normes alimentaires améliorées établies par l'OMS et son Bureau régional pour le Pacifique); CX/NASWP 08/10/11 Add. 2 (informations communiquées par les Îles Cook); CRD 7 (informations communiquées par Fidji).

²⁷ Adoptées par la Commission à sa trente et unième session (ALINORM 08/31/REP par. 21 et Annexe VII).

DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR (Point 10 de l'ordre di jour)²⁸

61. Sur la proposition de la délégation de Samoa, le Comité de coordination a recommandé à l'unanimité à la Commission, à sa trente-deuxième session, de reconduire Tonga dans ses fonctions de coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest. La délégation de Tonga a remercié tous les pays de leur soutien et a accepté la nomination sous réserve de confirmation par le Gouvernement de Tonga.

AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 11 de l'ordre du jour)

62. Le Comité de coordination a noté qu'aucun débat n'était prévu au titre de ce point de l'ordre du jour.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU COMITÉ (Point 12 de l'ordre du jour)

63. Le Comité de coordination a été informé que sa onzième session se tiendrait dans deux ans et que des précisions seraient communiquées aux membres dès la nomination du coordonnateur par la Commission à sa trente-deuxième session.

²⁸ CX/NASWP 08/10/12 Rev.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

QUESTION	ÉTAPE	MESURE A PRENDRE PAR:	DOCUMENT DE REFERENCE (ALINORM 09/32/32)
État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique pour le CCNASWP 2008-2013	-	Coordonnateur Onzième session du CCNASWP	Par. 36
Document de travail sur le Kava	-	Coordonnateur Onzième session du CCNASWP	Par. 44

Annexe I

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES**

Chairperson: Hon. Lisiate 'Aloveita 'Akolo
Président: Minister for Labour Commerce and Industries and Acting Minister for
Presidente: Agriculture, Food, Forests and Fisheries
 P.O.Box
 Nuku'alofa, Kingdom of Tonga
 Tel: +676 23688
 Fax: +676 23887
 Email: minister@mlci.gov.to

AUSTRALIA / AUSTRALIE

Richard Souness
 (Head of Delegation)
 General Manager – Product Safety & Integrity
 Product Integrity, Animal and Plant Health Division
 Australian Government Department of Agriculture,
 Fisheries and Forestry
 GPO Box 858
 Canberra, ACT 2601, AUSTRALIA
 Tel: +612
 Fax: +612
 Email:

Suzanne Blake
 Executive Officer – Codex Australia
 Product Integrity, Animal and Plant Health Division
 Australian Government Department of Agriculture,
 Fisheries and Forestry
 GPO Box 858
 Canberra, ACT 2601, AUSTRALIA
 Tel: +612 6272 5112
 Fax: +612 6272 3103
 Email: Suzanne.blake@daff.gov.au

CANADA/ CANADÁ

Ron Burke
 (Head of Delegation)
 Food Directorate, Health Canada
 200 Tunney's Pasture Driveway
 Room 2395 (070C1)
 Ottawa, Ontario, K1A 0L2, CANADA
 Tel: +613 957 1748
 Fax: +613 941 3537
 Email: ronald_burke@hc-sc.gc.ca

Bertrand Gagnon

Manager
 Codex and Food Safety Coordinator
 International Policy Directorate
 Canadian Food Inspection Agency
 49 Camelot
 Ottawa, Ontario, K1A 0Y9, CANADA
 Tel: +613 221 1344
 Fax: +613 221 7295
 Email: bgagnon@inspection.gc.ca

COOK ISLANDS/ ÎLES COOK/ ISLAS COOK

Ngatoko Ngatoko Ta
 National Codex Contact Point
 Ministry of Agriculture
 PO Box 96
 Rarotonga, COOK ISLANDS
 Tel: +682 28711
 Fax: +682 21881
 Email: nngatoko@agriculture.gov.ck

**MICRONESIA(FEDERATED STATES OF)/
 MICRONÉSIE(ÉTATS FÉDÉRÉS DE)/
 MICRONESIA(ESTADOS FEDERADOS DE)**

Moses E. Pretrick
 Environmental Health Coordinator
 Environmental Health & Public Health Preparedness
 Unit
 Division of Health Services
 FSM Dept. of Health & Social Affairs
 P.O. Box PS-70
 Palikir, Pohnpei FM 96941
 Tel (691) 320-8300
 Fax: (691) 320-8460
 E-mail: mpretrick@fsmhealth.fm

FIJI**Waisele Delai**

(Head of Delegation)
National Adviser Environmental Health
Ministry of Health
PO Box 2223
Government Building
Suva, FIJI ISLANDS
Tel: +679 3306177
Fax: +679 3306163
Email: wdelai@health.gov.fj

**NEW ZEALAND/ NOUVELLE-ZÉLANDE
NUEVA ZELANDIA****S Rajasekar**

(Head of Delegation)
Senior Programme Manager – Codex and Codex Contact
Point for New Zealand
New Zealand Food Safety Authority
PO Box 2835
Wellington, NEW ZEALAND
Tel: +64 (4) 894 2576
Fax: +64 (4) 894 2583
Email: raj.rajasekar@nzfsa.govt.nz

Bruce Burdon

Deputy Director – Policy
New Zealand Food Safety Authority
PO Box 2835
Wellington, NEW ZEALAND
Tel: +64 (4) 894 2571
Fax: +64 (4) 894 2583
Email: bruce.burdon@nzfsa.govt.nz

Melissa Quarrie

Policy Analyst, Codex
New Zealand Food Safety Authority
PO Box 2835
Wellington, NEW ZEALAND
Tel: +64 (4) 894 2462
Fax: +64 (4) 894 2583
Email: melissa.quarrie@nzfsa.govt.nz

David Roberts

Programme Manager Nutrition
New Zealand Food Safety Authority
PO Box 2835
Wellington, NEW ZEALAND
Tel: +64 (4) 894 4236
Fax: +64 (4) 894 2583
Email: david.roberts@nzfsa.govt.nz

SAMOA**Lemalu Tate Simi**

Chief Executive Officer
Ministry of Commerce, Industry and Labour
P.O.Box 862, Level 4, ACC House
Apia, SAMOA
Tel: (0685) 20441
Fax: (0685) 20443
Email: tsimi@mcil.gov.ws

Unasa Iulia Petelo

Codex Contact Point
Assistant Chief Executive Officer
Fair Trading & Codex Development Division
Ministry of Commerce, Industry and Labour
PO Box 862, Level 4, ACC House
Apia, SAMOA
Tel: +685 20441
Fax: +685 20443
Email: iulia.petelo@mcil.gov.ws or
codex.samoa@mcil.gov.ws

**SOLOMON ISLANDS/ ÎLES SALOMON/ ISLAS
SALOMON****Judith Reynolds**

(Head of Delegation)
Codex Contact Point
Senior Food Inspector
Food Safety and Inspection Unit
Environment and Health Division
Ministry of Health and Medical Services
PO Box 349
Honiara, SOLOMON ISLANDS
Tel: +677 28 166
Fax: +677 25 513
Email: jreynolds@moh.gov.sb

Ethel Lano Mapolu

Principal Health Inspector
National Food Safety
Environmental Health Division, MHMS
PO Box 349
Honiara, SOLOMON ISLANDS
Tel: +677 28 166
Email: emapolu@moh.gov.sb

TONGA**Penisimani Vea**

Director
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23402 or 23038
Fax: +676 24271
Email: pvea@maff.gov.to

Viliami Manu

Deputy Director and National Codex Contact Point
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 37475 or 37474
Fax: +676 23093
Email: mafsoils@kalianet.to

Sione Foliaki

Deputy Director and Head of Biosecurity and Quarantine
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 24257
Fax: +676 24922
Email: maf_qqmd@kalianet.to

Losaline Ma'asi

Deputy Director and Head of Food and Women's
Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23614
Fax: +676 23093
Email: losaline.maasi@maff.gov.to

Vailala Matoto

Deputy Director and Head of Fisheries Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23730
Fax: +676 23891
Email: symatoto@tongafish.gov.to

Viliami Kami

Principal Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 37474
Fax: +676 23093
Email: viliami.kami@maff.gov.to
Maf-ento@kalianet.to

Kamilo Ali

Senior Agricultural Officer
Research, Development, Livestock and Extension
Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 37417 Mobile: 46 605
Fax: +676 23093
Email: kamilo_ali@yahoo.com.au

Tevita Faka'osi

Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 29500
Fax: +676 30040
Email: tevita.fakaosi@maff.gov.to

Taniela Hoponoa

Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 37475
Fax: +676 23093
Email: taniela_hone@yahoo.com.au

Esiteli Pasikala Saldanha

Nutritionist
Ministry of Health
PO Box 59
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23200 ext: 1464 Mobile: 72 501
Fax: +676 24291
Email: esiteli_pasikala@hotmail.com

Vika Fusimalohi

Deputy Secretary
Ministry of Labour, Commerce and Industries
PO Box 110
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23688
Fax: +676 23887
Email: vikaf@mlci.gov.to

Alipate Tavo

Senior Licensing Officer
Ministry of Labour, Commerce and Industries
PO Box 110
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23688
Fax: +676 23887
Email: alipatet@mlci.gov.to

Siaosi Fifita

Senior Marketing Officer
Ministry of Labour, Commerce and Industries
PO Box 110
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23688
Fax: +676 25410
Email: sioasif@mlci.gov.to

**UNITED STATES OF AMERICA/
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE/
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Michael Wehr

(Head Delegate)
International Activities Staff
Center for Food Safety and Applied Nutrition
U.S. Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway
College Park, MD 20816 USA
Tel: +1 301 436 1724
Fax: +1 301 436 2618
Email: michael.wehr@FDA.HHS.gov

VANUATU

Tekon Timothy Tumukon

(Head Delegate)
Principal Plant Protection Officer – Plant health
Department of Livestock and Quarantine
Private Mail Bag 095
Port Vila, VANUATU
Tel: +678 23519
Fax: +678 23185
Email: tumukontt@gmail.com or
vqisvila@vanuatu.com.vu

Rose Malsale

Customs Officer
Vanuatu Department of Customs & Inland Revenue
Private Mail Bag 9012
Port Vila, VANUATU
Tel: +678 24544
Fax: +678 22597
Email: ramalsale@vanuatu.gov.vu

Joe Pakoa Lui

Industrial Development Officer
Vanuatu Government Department of Trade
Private Mail Bag 9030
Port Vila, VANUATU
Tel: +678 22770
Fax: +678 25640
Email: jpakoa@vanuatu.gov.vu

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS/ ORGANISATIONS
GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES/
ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES
INTERNACIONALES**

**FAO PERSONNEL/ PERSONNEL DE LA FAO/
PERSONAL DE LA FAO**

Dirk Schulz

Food and Nutrition Officer
FAO Subregional Office for the Pacific (SAP)
Apia, SAMOA
Tel: +685 22127
Fax: +685 22126
Email: dirk.schulz@fao.org

**WHO PERSONNEL/ PERSONNEL DE L'OMS/
PERSONAL DE LA OMS**

Pratap Jayavanth

Acting WHO Country Liaison Officer for Tonga
Vaiola Hospital
PO Box 70
Nuku'alofa, TONGA
Tel: +676 23217 or 25522
Fax: +676 23938
Email: jayavanthp@wpro.who.int

Temo Waqanivalu

Nutrition and Physical Officer
South Pacific Office Level 4 Provident Plaza One
Downtown Boulevard
33 Ellery Street
P.O. Box 113, Suva, Fiji
Tel: +679 323 4100
Fax: +679 323 4166
E-mail: WaqanivaluT@wpro.who.int

**WORLD TRADE ORGANIZATION(WTO)/
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE/
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO**

Melvin Spreij

Economic Affairs Officer
Agriculture and Commodities Division
Centre William Rappard
Rue de Lausanne 21
Geneva, SWITZERLAND
Tel: +41 22 739 6630
Fax: +41 22 739 5760
E-mail: melvin.spreij@wto.org

**SECRETARIAT OF THE PACIFIC COMMUNITY
(SPC)/ SECRETARIAT DE LA COMMUNAUTÉ
PACIFIQUE/ SECRETARÍA DE LA COMUNIDAD
PACÍFICA**

Stephen Hazelman

Regional Coordinator
Secretariat of the Pacific Community
Suva, FIJI
Tel: +679 3370 733
Fax: +679 3370 021
Email: stephenH@spc.int

Manasa Katonivualiku

Agriculture and Forestry Technician
Secretariat of the Pacific Community
Suva, FIJI ISLANDS
Tel: +679 337 0733
Fax: +679 337 0021
Email: manasaK@spc.int

Simione Tukidia

ICT
Secretariat of the Pacific Community
Suva, Fiji Islands
Tel: +679 337 0733
Fax: +679 337 0021
Email: simioneT@spc.int

**CODEX SECRETARIAT/ SECRETARIAT DE
CODEX/ SECRETARIAT DE CODEX**

Annamaria Bruno

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, ITALY
Tel: +39 06570 53283
Fax: +39 06570 54593
Email: annamaria.bruno@fao.org

Noriko Iseki

Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, ITALY
Tel: +39 06570 53195
Fax: +39 06570 54593
Email: noriko.iseki@fao.org ; isekin@who.int

Ym Shik Lee

Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Phone: + 39 06570 55854
Fax: + 39 06570 54593
e-mail: ymsaik.lee@fao.org

TONGAN SECRETARIAT

Leody C. Vainikolo

Deputy Director and Head of Corporate services
Division
Ministry of Agriculture & Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: leody.vainikolo@mafff.gov.to

Siosiana Palefau

Assistant Secretary
Corporate services Division
Ministry of Agriculture and Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: siosi.palefau@mafff.gov.to

Solomone Latu

Principal Accountant
Corporate services Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: solomone.latu@mafff.gov.to

Heimuli Likiafu

Forestry Officer
Corporate Services Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: heimuli.likiafu@mafff.gov.to

Sione Mahe Likiafu

Technical Officer
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: solomone.latu@mafff.gov.to

Pelenatita Lolesio

Technical Officer
Corporate services Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: pelenatita.lolesio@mafff.gov.to

Snowden Hakaumotu

Technical Officer
Research & Extension, Livestock and Development
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 37 474
Fax: +676 23093
Email: snow.hakaumotu@mafff.gov.to

Katinia Sole

Assistant Computer Operator
Corporate services Division
Ministry of Agriculture, Food, Forests and Fisheries
PO Box 14
Nukualofa, TONGA
Tel: +676 23038
Fax: +676 23093
Email: katinia.sole@mafff.gov.to
katiniasole@yahoo.com

Annexe II**PLAN STRATÉGIQUE POUR LE COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR
L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST
2008-2013****INTRODUCTION**

Le présent document contient le Plan stratégique du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest pour la période 2008-2013.

BUT

Le présent Plan stratégique a pour but de renforcer l'efficacité du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest tant en ce qui concerne les responsabilités qui lui incombent vis-à-vis des États membres que la contribution de la région à la Commission du Codex Alimentarius.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Le Plan stratégique identifie six objectifs stratégiques pour la période 2008-2013. Il devra être re-examiné à chaque session du Comité de coordination afin de faire le point sur sa mise en oeuvre et sur la validité des objectifs identifiés.

Objectif 1: Améliorer la coordination des activités de la région ayant trait au Codex et la communication à leur sujet

Justification:

Une consultation et une coordination sérieuses entre les parties prenantes sont nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de la région concernant le Codex. Le traitement des questions intéressant les membres de la région est facilité lorsqu'il existe une coordination et une communication efficaces entre les membres.

Mise en oeuvre:

- ◆ 1.1 Organiser des réunions préalables à la session avec tous les membres de la région Amérique du Nord et Pacifique Ouest chaque fois que les comités, groupes spéciaux et groupes de travail du Codex se réunissent.
- ◆ 1.2 Continuer à promouvoir la diffusion des observations écrites relatives aux lettres circulaires et à d'autres documents de travail et l'examen de questions d'intérêts mutuels, selon qu'il convient, y compris la coordination des prises de position, le cas échéant.
- ◆ 1.3 Établir une liste des responsabilités/actions susceptibles de faciliter une transition sans heurts entre coordonnateurs.
- ◆ 1.4 Encourager l'échange d'informations entre pays membres, y compris par voie électronique.
- ◆ 1.5 Axer l'ordre du jour du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest sur les questions intéressant plus particulièrement la région.
- ◆ 1.6 Mettre au point une stratégie régionale pour toutes les questions d'intérêt mutuel, sur la base d'un débat à l'échelle régionale.

Objectif 2: Promouvoir la participation de tous les pays membres de la région aux activités du Comité régional de coordination et, plus généralement, des autres comités du Codex

Justification:

La participation de tous les pays membres est indispensable tant au stade de la prise de décisions, que pour garantir que les questions retenues comme particulièrement importantes pour la région sont examinées en tenant compte de tous les intérêts et points de vue.

Mise en oeuvre:

- ◆ 2.1 Les pays membres qui sont des pays insulaires du Pacifique doivent pouvoir continuer à bénéficier d'une assistance financière au titre du projet et du Fonds FAO/OMS visant à renforcer la participation des pays en développement aux travaux du Codex.
- ◆ 2.2 Promouvoir une approche coordonnée de l'assistance fournie par le Fonds fiduciaire afin d'assurer la couverture la plus large possible des questions intéressant plus particulièrement la région. Les pays insulaires du Pacifique devraient coordonner leurs demandes d'assistance au titre du Fonds fiduciaire afin que, dans toute la mesure possible, les membres puissent participer à un éventail plus large de comités.
- ◆ 2.3 Encourager tous les membres à soumettre des observations écrites sur des questions d'intérêt national ou régional, qu'ils soient ou non en mesure d'assister physiquement aux réunions.
- ◆ 2.4 Faire en sorte que les observations formulées par les pays membres, y compris ceux qui ne sont pas présents aux réunions, soient prises en compte par le Comité.
- ◆ 2.5 Identifier les questions relevant d'autres comités et groupes spéciaux du Codex qui intéressent tout particulièrement la région afin de faciliter l'adoption d'une position commune et la promotion des intérêts régionaux au sein du Codex.

Objectif 3: Promouvoir le renforcement des capacités et des infrastructures d'appui des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique, afin qu'ils puissent mieux s'acquitter de leurs fonctions essentielles

Justification:

Pour qu'un pays puisse participer utilement au processus du Codex, il doit disposer d'un Service central de liaison avec le Codex fonctionnel doté d'une structure d'appui efficace. La création d'un réseau régional rendrait de grands services aux nouveaux membres de la région, qui pourraient ainsi améliorer leur connaissance du Codex et leur participation à ses travaux.

Mise en oeuvre:

- ◆ 3.1 Identifier les besoins des Services centraux de liaison avec le Codex en matière de renforcement des capacités, afin de renforcer les structures du Codex au niveau national et de faciliter la participation des membres aux travaux du Codex.
- ◆ 3.2 Organiser des ateliers nationaux et/ou régionaux à l'intention des Services centraux de liaison avec le Codex et des Comités nationaux du Codex.
- ◆ 3.3 Promouvoir l'établissement d'un réseau régional regroupant les Services centraux de liaison avec le Codex, afin d'améliorer la communication et le partage de données d'expérience sur le Codex et des questions connexes.

- ◆ 3.4 Organiser la formation sur le tas des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique grâce à leur rattachement aux Services centraux de liaison des pays membres de la Commission quadrilatérale, afin d'observer la gestion des travaux du Codex.
- ◆ 3.5 Mettre au point un programme d'encadrement entre pays développés et pays en développement de la région visant à sensibiliser les pays insulaires du Pacifique aux questions, structures et processus du Codex et à leur permettre de participer plus activement à l'élaboration de normes internationales.

Objectif 4: Renforcer l'échange d'expertise scientifique et technique entre pays membres développés et en développement de la région

Justification:

Le mandat du Comité de coordination spécifie notamment qu'il doit «*promouvoir les contacts entre membres du Comité en vue de l'échange d'informations et stimuler le renforcement des infrastructures de contrôle des denrées alimentaires*». Dans la mesure où l'efficacité des systèmes de contrôle des denrées alimentaires dépend de la qualité des données scientifiques sur lesquelles ils reposent, l'échange d'expertise scientifique et technique contribuera à améliorer la base scientifique des diverses infrastructures de contrôle des denrées alimentaires de la région.

Mise en oeuvre:

- ◆ 4.1 Identifier et classer par ordre de priorité les questions régionales exigeant des travaux de recherche et d'analyse scientifiques.
- ◆ 4.2 Établir une liste de spécialistes et d'institutions susceptibles de fournir l'expertise scientifique ou technique nécessaire dans la région.
- ◆ 4.3 Favoriser l'établissement de liens entre les experts techniques des pays de la région et promouvoir le partage de données et d'autres matériels de ressources, selon qu'il convient.
- ◆ 4.4 Organiser des ateliers ou des cours de formation pour que les pays membres de la région disposent des connaissances techniques nécessaires pour traiter les problèmes identifiés.

Objectif 5: Promouvoir des procédures d'examen des codes, normes, directives et recommandations du Codex en vue de leur utilisation aux fins de l'élaboration de normes nationales

Justification:

Une meilleure harmonisation des normes, politiques et pratiques réglementaires concernant les denrées alimentaires contribuerait à améliorer la protection de la santé publique et faciliterait le commerce des denrées alimentaires, non seulement entre les membres de la région, mais à l'échelle mondiale. Nombre de pays insulaires du Pacifique ne sont pas au courant du large éventail de normes Codex et il leur serait par conséquent utile de pouvoir identifier les normes et directives susceptibles de les intéresser pour se doter de normes appropriées.

Mise en oeuvre:

- ◆ 5.1 Appuyer une formation pratique à l'importance de l'harmonisation internationale et de l'élaboration de normes et réglementations nationales fondées sur le Codex.
- ◆ 5.2 Compiler une liste de normes Codex intéressant plus particulièrement les membres de la région.

Objectif 6: Promouvoir l'élaboration de normes pour des produits alimentaires ayant leur origine dans les pays insulaires du Pacifique

Justification:

Pour garantir que les besoins des pays insulaires du Pacifique sont pris en compte lors de l'élaboration de normes mondiales et/ou régionales concernant des produits originaires de la région ou commercialisés dans la région, il convient d'améliorer la contribution de ces pays à l'élaboration des normes considérées.

Mise en oeuvre:

- ◆ 6.1 Établir des mécanismes nationaux d'élaboration de normes dans les pays insulaires du Pacifique.
- ◆ 6.2 Fournir un mécanisme pour identifier les questions que pose l'élaboration de normes intéressant les pays insulaires du Pacifique et établir un groupe de travail sous-régional, selon qu'il conviendra, pour aider ces pays à résoudre ces questions.
- ◆ 6.3 Soumettre toutes les propositions de nouvelles normes de produit intéressant les pays insulaires du Pacifique au Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest pour examen, avant leur présentation à la Commission ou à d'autres comités et groupes spéciaux.
- ◆ 6.4 Formation sur le tas dans des institutions/ministères/départements appropriés des pays membres développés du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest.

Appendice A**SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL DU COMITÉ DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST**

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
Objectif 1: Améliorer la coordination des activités régionales concernant le Codex et la communication à ce sujet				
1.1 Tenir des réunions préalables à la session avec tous les membres de la région Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest lors des sessions des Comités, Groupes spéciaux et Groupes de travail du Codex.	Pays membres de la Commission quadrilatérale, en consultation avec d'autres membres Tous les membres partageront leurs plans en ce qui concerne leur participation aux réunions du Codex	Activité immédiate et permanente	Tous les pays membres du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest présents aux réunions sont invités à y participer L'information sur la participation prévue est partagée entre tous les membres de la région	En cours
1.2 Continuer à promouvoir le partage des observations écrites relatives aux Lettres circulaires et à d'autres documents de travail et le débat sur les questions d'intérêt mutuel, y compris la coordination des prises de position, le cas échéant.	Tous les membres	Activité permanente	Observations partagées systématiquement entre les membres	Exécuté
1.3 Établir une liste de responsabilités/mesures susceptibles d'appuyer la transition sans heurts entre coordonnateurs régionaux.	Coordonnateurs régionaux précédents et nouveaux avec l'assistance du Secrétariat	Activité permanente	Contacts établis et informations/données d'expérience partagées entre coordonnateurs précédents et nouveaux	Liste établie pour le coordonnateur régional
1.4 Encourager l'échange d'informations entre pays membres grâce à l'utilisation de systèmes d'information électroniques.	Tous les membres	Activité permanente	Contacts accrus entre membres et établissement d'un site web régional afin de mieux diffuser l'information et de promouvoir la communication dans la région	Site web régional établi
1.5 Axer l'ordre du jour du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest sur les questions présentant un intérêt particulier pour la région.	Coordonnateur régional en consultation avec la FAO/OMS et les membres	Activité permanente	Ordre du jour des sessions du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	En cours

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
			renforcé	
1.6 Élaborer une stratégie régionale surpou des questions d'intérêt mutuel découlant de débats régionaux.	Coordonnateur régional en consultation avec la FAO/OMS et les membres	Activité permanente	Accord sur une stratégie régionale (lien avec 1.5)	À mettre en œuvre
Objectif 2: Promouvoir une participation maximale de tous les membres de la région aux activités du Comité de coordination régionale et d'autres comités du Codex en général				
2.1 Tous les pays insulaires du Pacifique membres devront continuer à bénéficier de l'assistance financière du projet et fonds FAO/OMS pour le renforcement de la participation des pays en développement aux travaux du Codex.	Tous les pays insulaires du Pacifique susceptibles de bénéficier du fonds	Activité permanente	Participation accrue des pays insulaires du Pacifique au Codex	Exécuté
2.2 Promouvoir une approche coordonnée de l'assistance du Fonds fiduciaire, afin d'élargir la couverture des domaines d'intérêt pour la région. Les pays insulaires du Pacifique membres devront coordonner les demandes adressées au Fonds fiduciaire pour s'assurer que, dans toute la mesure possible, les membres tirent parti de leur participation à un plus large éventail de comités.	Tous les membres susceptibles de bénéficier du fonds et le coordonnateur régional	Activité permanente	Principaux domaines d'intérêt couverts	À mettre en œuvre
2.3 Encourager tous les membres à soumettre des observations écrites sur des questions d'intérêt national ou régional, qu'ils assistent ou non à la réunion.	Tous les membres	Activité immédiate et permanente	Les pays insulaires du Pacifique soumettent des observations écrites sur des questions les intéressant. (lien avec l'Objectif 3: encadrement) (lien avec l'objectif 1.2)	Les pays membres de la Commission quadrilatérale partagent leurs observations écrites avec tous les membres de la région afin de les informer et de les aider à formuler leurs positions/points de vue nationaux
2.4 Veiller à ce que les observations des pays membres, y compris celles de ceux qui ne sont pas présents aux réunions, soient prises en compte par le Comité.	Tous les membres	Activité permanente	Observations soumises par les membres examinées en séance	À mettre en œuvre
2.5 Identifier les questions découlant d'autres comités et groupes spéciaux du Codex intéressant plus particulièrement la région, afin de faciliter l'adoption d'une position commune et la promotion des intérêts régionaux au sein du Codex.	Coordonnateur régional avec les membres	Activité permanente	Identification des questions intéressant la région	À mettre en œuvre

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
Objectif 3: Promouvoir la création et le renforcement des capacités des Services centraux de liaison avec le Codex et leurs infrastructures d'appui aux pays insulaires du Pacifique membres afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions essentielles				
3.1 Identifier les besoins en matière de renforcement des capacités des Services centraux de liaison avec le Codex afin de renforcer les structures du Codex au niveau national et de faciliter la participation des membres aux travaux du Codex	Coordonnateur régional en consultation avec la FAO/OMS et les membres	Activité permanente	Mise en œuvre de programmes de formation aux niveaux régional et national	Exécuté
3.2 Organiser des ateliers nationaux et/ou régionaux sur le Codex à l'intention des Services centraux de liaison avec le Codex et des membres du Comité national du Codex.	FAO/OMS et pays membres de la Commission quadrilatérale	Activité permanente	Organisation d'ateliers régionaux/nationaux pour renforcer les capacités nationales	Des ateliers nationaux/régionaux ont été organisés et d'autres sont prévus à l'occasion de réunions régionales.
3.3 Promouvoir l'établissement d'un réseau national de Services centraux de liaison avec le Codex pour améliorer les communications et partager les données d'expérience sur des questions relatives au Codex	Membres sous l'égide du coordonnateur régional	Activité permanente	Meilleure liaison entre les divers Services centraux de liaison avec le Codex de la région	Un réseau a été lancé, avec un premier échange de courriers électroniques, mais une action plus soutenue est nécessaire
3.4 Formation sur le tas des Services centraux de liaison avec le Codex des pays insulaires du Pacifique grâce à leur rattachement aux Services centraux de liaison des membres de la commission quadrilatérale afin d'observer l'organisation du travail du Codex.	Membres de la commission quadrilatérale	Activité permanente	Formation offerte aux pays insulaires du Pacifique membres	À mettre en œuvre
3.5 Élaboration d'un programme d'encadrement entre pays développés et pays en développement de la région, afin de renforcer la connaissance et la compréhension des questions, structures et processus du Codex et de promouvoir une meilleure participation des pays insulaires du Pacifique à l'élaboration de normes internationales.	Pays membres de la Commission quadripartite, en coopération avec les coordonnateurs régionaux	Activité permanente	Orientations fournies sur des questions relatives au Codex de manière continue	Premières mesures prises

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
Objectif 4: Renforcer l'échange d'expertise scientifique et technique entre pays développés et en développement de la région²⁹				
4.1 Identifier et classer par ordre de priorité les questions régionales nécessitant des travaux de recherche et d'analyse scientifiques	Australie, FAO/OMS et tous les membres	Activité permanente	Une expertise et des orientations techniques ont été fournies par les pays membres de la Commission quadrilatérale aux pays insulaires du Pacifique sur des questions d'intérêt critique	Premières mesures prises dans des domaines comme la révision de la norme Codex pour le manioc
4.2 Établissement d'une liste de spécialistes et d'institutions susceptibles de fournir l'expertise scientifique/technique requise dans la région.	FAO/OMS et onzième session du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Activité permanente	i) FAO/OMS ont entrepris un travail spécifique à l'intention des pays insulaires du Pacifique ii) À sa onzième session, le Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest a examiné la possibilité de compléter la liste des membres	À mettre en œuvre
4.3 Encourager l'établissement de communications entre les experts techniques des pays de la région et promouvoir le partage de données et d'autres matériels de recherche, le cas échéant.	Services centraux de liaison avec le Codex et membres	Activité permanente	Les Services centraux de liaison avec le Codex fournissent ou facilitent l'accès à l'expertise technique	À mettre en œuvre

²⁹ Les activités 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 sont à mettre en œuvre successivement.

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
4.4 Organiser des ateliers ou cours de formation, selon qu'il conviendra pour faciliter la création de capacités techniques dans les pays membres de la région pour qu'ils puissent traiter les questions identifiées.	FAO/OMS et pays membres de la Commission quadrilatérale	Activité permanente	Des ateliers sont organisés dans des domaines d'intérêt spécifique	À mettre en œuvre
Objectif 5: Promouvoir des procédures d'examen des normes, directives et recommandations du Codex afin de faciliter leur utilisation pour l'élaboration de normes nationales				
5.1 Appui à une formation pratique sur l'importance de l'harmonisation internationale et sur l'élaboration de normes et de règlements nationaux fondés sur le Codex.	FAO/OMS et membres de la Commission quadrilatérale	Activité permanente	Organisation d'ateliers	Organisation d'un atelier régional en Nouvelle-Zélande en septembre 2007 et planification d'un autre atelier à organiser à l'occasion de la dixième session du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest et pour l'Asie
5.2 Élaboration d'une liste de normes Codex intéressant plus particulièrement les membres de la région.	Tous les membres	Activité permanente	Liste établie	À mettre en œuvre
Objectif 6: promouvoir l'élaboration de normes pour des produits alimentaires provenant de pays insulaires du Pacifique				
6.1 Établir des mécanismes nationaux pour l'élaboration de normes dans les pays insulaires du Pacifique.	Tous les pays insulaires du Pacifique	D'ici à 2008	Création de mécanismes nationaux	À mettre en œuvre
6.2 Établissement d'un mécanisme permettant d'identifier les problèmes que posent l'élaboration de normes intéressant les pays insulaires du Pacifique et établissement de groupes de travail sous-régionaux, selon qu'il conviendra, pour traiter ces questions dans les pays insulaires du Pacifique.	Coordonnateur régional	D'ici à 2008	Création d'un groupe de travail électronique pour le kava et pour le jus de noni	En cours
6.3 Soumettre toutes les propositions de nouvelles normes pour des produits intéressant les pays insulaires du Pacifique au Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest pour examen avant leur soumission à la Commission ou à d'autres comités.	Tous les pays insulaires du Pacifique	Activité permanente	Recommandation à l'intention de la Commission et des Comités du Codex de propositions de nouvelles activités pour l'élaboration de normes régionales	En cours

Activités	Parties responsables	Calendrier	Produits/indicateurs	État d'avancement
6.4 Formation sur le tas dans des institutions/ministères/départements appropriés des pays membres développés du Comité de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Tous les membres	Activité permanente	Une formation appropriée a été fournie	À mettre en œuvre